

Le BO (n°20 du 20 mai 2010)

Évaluation sous forme ponctuelle - durée 2 h 30

Support : un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à l'un des objets d'étude de l'année de terminale.

Première partie : compétences de lecture (10 points)

1) Question portant sur le corpus : « Présentation du corpus »

Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux.

2) Question(s) portant sur un ou des documents du corpus : « Analyse et interprétation »

Le candidat analyse un ou deux effets d'écriture (inscrits dans le libellé de la ou des deux questions) et en propose une interprétation.

Deuxième partie : compétences d'écriture (10 points)

Dans le libellé du sujet une question est posée en lien avec le corpus proposé en première partie.

Le candidat répond à cette question en une quarantaine de lignes et de façon argumentée.

Présentation sujet 1

Le premier sujet est référé à l'objet d'étude « La parole en spectacle ». Il propose deux textes – un extrait de *Naissance d'un pont* de Maylis de Kerangal publié en 2010 et un autre tiré de *Germinal* d'Émile Zola (1885) - mis en relation avec une photographie de Willy Ronis de 1938. Tous trois abordent la mise en spectacle de la parole dans une situation de conflit social.

Il s'agit d'un exemple de la manière dont sont constitués les supports de sujets de bac tels que la définit le b.o.: « un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à l'un des objets d'étude de l'année de terminale. » La référence à l'objet d'étude dans lequel s'inscrit le sujet est toujours explicitement indiquée. Le corpus peut comporter deux ou trois textes (littéraires ou non littéraires), un texte et une image, deux textes et une image voire un texte et deux images. Les longueurs peuvent être très différentes : quelques lignes pour la citation de Boris Cyrulnik dans le sujet 6, une quarantaine de lignes pour l'extrait d'Amin Maalouf dans le sujet 4.

Le corpus peut réunir des textes et images de sources différentes ou constituer un ensemble d'extraits appartenant à une seule œuvre. C'est par exemple le cas du sujet s'appuyant sur *Une femme* d'Annie Ernaux qui propose deux extraits de cette seule œuvre. Il s'agit de rappeler que la préparation au baccalauréat ne se limite pas à un apprentissage du travail sur des groupements de textes mais implique également l'étude de trois œuvres sous forme intégrale ou à travers un parcours de lecture.

Les supports constituant un corpus ont un lien entre eux outre l'objet d'étude auquel ils sont référés. Ces liens peuvent être thématiques (la grève, donc, pour ce sujet 1, la relation aux origines dans le sujet 4) et/ou formels (textes réalistes dans le sujet 1, extraits d'une seule œuvre dans le sujet 3). Ces supports peuvent se compléter ou s'opposer.

Conformément à l'esprit des programmes et à la logique des questions qui accompagnent chacun des objets d'étude, les corpus sont construits de manière à permettre aux candidats de se confronter aux questionnements, « aux idées, aux valeurs, aux sentiments qui ont marqué la pensée humaine » à travers la lecture de textes et œuvres iconographiques littéraires et non littéraires. Ils font ainsi dialoguer des œuvres référées aux champs littéraires inscrits dans les objets d'étude avec d'autres œuvres plus anciennes ou très contemporaines. Dans le sujet 1, par exemple, le texte extrait de *Naissance d'un pont*, qui s'inscrit dans l'immédiat contemporain, est mis en relation avec un texte d'Emile Zola du XIX^e siècle afin de s'interroger sur les continuités et les ruptures dans la manière de mettre en spectacle la parole dans une grève mais aussi sur les outils littéraires propres à leur époque par lesquels les auteurs s'inscrivent dans un registre réaliste.

Le corpus étant un des éléments à partir duquel le candidat est invité à développer sa réflexion dans le développement argumenté final, la dimension de la littérature et des autres formes d'expression comme « creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi » est fortement affirmée.

Présentation sujet 2

Ce deuxième sujet est également référé à l'objet d'étude « La parole en spectacle » et propose deux supports textuels : un article de presse et un extrait de roman contemporain – le même que dans le précédent sujet. Ces deux textes, de longueur moyenne (une soixantaine de lignes au total) présentent un lien thématique. Ils abordent tous la mise en spectacle de la parole lors d'une réunion de travail et montrent comment cette parole, appuyée par les outils de communication qu'elle emploie (ordinateur, diaporama, écran mural, cartes, zappette...) s'inscrit dans une démarche d'efficacité et de persuasion.

On fait donc aisément le lien avec les trois interrogations du programme qui guident l'objet d'étude :

La première question est une question récurrente à chaque sujet et fait directement référence au BO : « **Présentation du corpus** ». **Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux.** »

On attend du candidat qu'il sache dégager l'unité, les dissonances ou les échos présents dans les supports en lien avec l'objet d'étude auquel ils sont référés ainsi qu'avec les trois interrogations qui orientent la réflexion : pour ce sujet 2, « Dans le dialogue, utilisons-nous seulement des mots ? » ; « Comment la mise en spectacle de la parole fait-elle naître des émotions (jusqu'à la manipulation) ? » ; « Qu'apporte à l'homme, d'hier et d'aujourd'hui, la dimension collective de la mise en spectacle de la parole ? »

Comment cette question est-elle rédigée ?

- **présentez** ≠ décrire ou énumérer
- **corpus** : prise en compte de l'ensemble des supports
- **3 à 6 lignes** : concision

- **en mettant en relation les textes 1 et 2** : guidance pour la présentation : que s'agit-il de faire ressortir ? Dans le sujet n°2 :
 - la mise en spectacle d'une parole réalisée dans le cadre professionnel
 - appuyée par un/des outil(s) qui contribuent à la mise en spectacle de la parole
 - qui produit un effet sur l'auditoire : catharsis et autorité et qui conduit à une réflexion en lien avec l'objet d'étude et les capacités, connaissances et attitudes qu'il développe (**Capacités** : comprendre comment la mise en scène de la parole contribue à son efficacité ; situer la visée d'une parole dans son contexte ; analyser une scène (de théâtre) en saisissant sa dimension scénique / **Connaissances** : lexique de la parole et des discours ; les procédés de l'éloquence ; les procédés de soulignement et d'effacement du discours / **Attitudes** : Être conscient des codes culturels et des usages sociaux du langage. Mesurer les pouvoirs de la parole.)

Qu'attend-on du candidat ? Il ne s'agit donc pas que le candidat décrive le corpus en énumérant la nature des documents, le genre auquel ils appartiennent, le nom des auteurs mais qu'il en fasse saillir la problématique (au sens étymologique du verbe « présenter » : *mettre en présence, en avant*) et qu'il l'explicite. **Cette question est toujours guidée** pour aider le candidat dans sa lecture et orienter sa réflexion et éviter qu'il ne s'attache à un inventaire. Elle vise à faire émerger :

- l'unité du corpus (Cf. **sujet 1** : « en montrant sur quoi se fonde son unité »),
- les échos entre les différents supports (Cf. **sujet 2** : « en mettant en relation les textes 1 et 2 » ; **sujet 4** : « les points communs et les différences dans la réflexion des deux auteurs »)
- sa cohérence, sa continuité (Cf. **sujet 3** : « le projet d'écriture d'Annie Ernaux dans ce livre qu'elle consacre à sa mère »),
- la réflexion suscitée par le corpus (Cf. ; **sujet 5** : « leur unité de réflexion et d'enseignement » **sujet 6** : « en distinguant quel type de réaction chacun des auteurs prône »)

Présentation du sujet 3 :

Les supports : l'originalité de ce sujet est d'être composé de deux textes extraits du même ouvrage, *Une femme*, d'Annie Ernaux qui constituent une sorte de parcours de lecture. L'unité du corpus apparaît dans ce cas, très clairement, le second extrait illustrant et développant le projet exposé dans le premier

Les extraits - comme l'ouvrage d'ailleurs – trouvent parfaitement leur place dans l'objet d'étude « identité-diversité ». Dans ce livre, Annie Ernaux tente de retrouver le lien qui l'unissait à sa mère et de la faire revivre. L'ouvrage peut donc être considéré comme un récit de filiation. Et les récits de filiation ne s'étudient pas uniquement sous l'angle du biographique (entendu de manière très étroite).

Présentation du sujet 4 :

Les supports :

- 2 textes : des extraits d'œuvres différentes :
- -1^{er} Amin Maalouf, écrivain franco-libanais, *Les Identités meurtrières*, 1998 (36 lignes)
- -2^{ème} Mona Ozouf, *Composition Française*, 2009 (33 lignes)

Choix des textes qui correspond à plusieurs objectifs : participer d'un objet d'étude, proposer des textes qui présentent une véritable réflexion et qui exposent des points de vue différents, et qui permettent à l'élève de réfléchir et de construire un point de vue personnel. Il s'agit de mettre en regard les deux textes.

À travers ces deux extraits, on aborde la question de l'identité culturelle. Dans le choix des deux extraits il y a une volonté de souligner que la question de l'identité culturelle se pose à de nombreuses personnes, de toutes les origines, ici France et Liban ou Bretagne. Ne pas hésiter à voir qu'à travers le choix de ces extraits, il y a une volonté de souligner que l'objet d'étude ne se réduit pas aux questions liées aux migrations.

L'évaluation des compétences de lecture à travers les questions **les questions d'analyse et d'interprétation.**

Le BO. « Le candidat analyse un ou deux effets d'écriture et en propose une interprétation.

1 ou 2 questions

Si vous parcourez l'ensemble des sujets O qui vous ont été proposés, vous vous apercevrez que deux questions (d'analyse et d'interprétation) sont toujours posées. Bien entendu, cela n'interdit pas un sujet ne proposant qu'une question d'analyse et d'interprétation même si ce n'est pas le cas dans ce que vous avez sous les yeux.

Des questions qui portent sur l'ensemble des textes et documents ou sur un seul de ces textes et documents

Par exemple dans ce sujet 3, les questions 2 et 3 portent sur l'ensemble du corpus. Il en est de même pour la question 2 du sujet 1 (qui porte sur les deux textes et sur la photographie) ; dans le sujet 6 la question 2 porte sur deux des trois textes.

Présentation sujet 5

Le cinquième sujet est référé à l'objet d'étude « **Au xx^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts** ». Il propose trois textes – deux extraits d'un même ouvrage de Robert Servan-Schreiber, *journal* (publié en 2009) et un extrait (plus court) de *La peste* d'Albert Camus. Tous trois abordent la notion d'engagement dans un contexte difficile, les deux premiers, sous la forme de l'autobiographie, pendant la seconde guerre mondiale ; le troisième sous la forme romanesque et fictive quand un « fléau » frappe une ville.

Nous nous attacherons essentiellement à la question d'écriture la présentation des autres questions ayant fait l'objet des interventions précédentes.

Le B.O définit la question d'écriture ainsi : « Dans le libellé du sujet une question est posée en lien avec le corpus proposé en première partie. Le candidat répond à cette question en une quarantaine de lignes et de façon argumentée. ».

Dans les propositions d'annales O, le sujet est libellé de la même manière et commence souvent par **selon vous** : c'est une interpellation, il s'agit de faire appel à la réflexion personnelle de l'élève sur une question contemporaine, cette réflexion s'appuie sur les textes du corpus, y puise des références mais prend aussi du recul.

Par exemple dans le sujet 5 c'est bien la question de la responsabilité et de l'engagement qui est posée, **dans le sujet 6** c'est celle de l'indignation comme mode argumentatif, **dans le sujet 1** c'est sur la mise en scène du discours que l'élève est invité à réfléchir, etc...

Mais cette réflexion s'inscrit dans un cadre, par exemple, je cite, sujet 5 « en quoi les œuvres artistiques et littéraires du XXème siècle peuvent-elles aider le lecteur que vous êtes à trouver des réponses... », sujet 4 c'est la confrontation entre deux points de vue qui donne le cadre à la réflexion (« le fait d'être au contact de plusieurs cultures est-il plutôt un obstacle ou plutôt une richesse pour construire sa propre identité ? »).

Autrement dit, appui sur le **corpus** mais aussi référence à **l'objet d'étude** c'est-à-dire aux lectures de l'année (groupement de textes, œuvre intégrale etc...) et aux **questions** qui accompagnent l'objet d'étude (pour le sujet 5 : « Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde ? »).

La deuxième partie du sujet est toujours formulée de la même manière : « Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté d'une quarantaine de lignes en vous appuyant sur les textes du corpus, sur vos lectures de l'année et sur vos connaissances personnelles ». Il faut donc répondre à la question posée dans un « développement argumenté » c'est-à-dire que la réponse doit obligatoirement être construite et rédigée (inutile de le préciser sur le sujet). Elle se fonde sur le corpus, les lectures de l'année (déjà dit ci-dessus) et **sur les connaissances personnelles** qui peuvent être diversifiées.

L'ensemble doit permettre au candidat de **montrer qu'il est capable de donner un point de vue personnel, un avis ou de faire des choix. Bref de construire son identité culturelle.**

Comment évaluer les compétences d'écriture ?

Pour rester cohérents par rapport aux pratiques d'évaluation du diplôme intermédiaire : évaluation binaire

3 grands critères : - **Invention** : richesse et consistance du propos DONC l'intérêt du lecteur est sollicité

- **Argumentation** : la pensée est organisée, elle progresse, il y a un point de vue DONC le lecteur suit le déroulement et la construction de la pensée.
- **Expression** : structure des phrases et orthographe grammaticale globalement correctes, lexique précis et approprié DONC le lecteur comprend le texte produit sans effort particulier.

Présentation du sujet 6

Ce sujet, comme le précédent et conformément au texte du BO, est référé à **l'objet d'étude** « *L'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts* ». Il est composé de trois textes sur lesquels nous pouvons faire les observations suivantes :

- La question de **l'indignation** fonde **l'unité du corpus** et renvoie explicitement à **une des interrogations** qui orientent l'approche de cet objet d'étude, « *Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde?* ». Et à **l'objectif visé** : par cette question l'élève est conduit à « *s'interroger sur l'action collective dans le but de participer à une prise de conscience, à un questionnement, à des prises de position politiques, morales, sociales, philosophiques... et à s'interroger sur les valeurs qui fondent son action, son rapport au monde* » (je cite le document **Ressources à paraître**). On reconnaîtra une des **attitudes** de cet OE « *s'interroger sur le sens à donner à sa vie* »
- Dans cet objectif, ici évalué, l'essai de S.Hessel (2010) et l'article de B.Cyrulnik (2011) qui appartiennent à l'immédiat contemporain et sont en prise avec **l'actualité**, sont mis à **distance de la réflexion** par l'extrait de « *L'homme révolté* » d'A.Camus,
- Ces trois textes s'opposent par leur **longueur** : une trentaine de lignes pour les textes 1 et 2 et 4 lignes pour le texte 3 qui apparaît comme le **contre-point** provoquant le débat.

Les **questions de lecture** suivent la démarche et la progression qui vous ont été présentées précédemment :

- La **question 1** (présentation du corpus) cherche à évaluer la **lecture cursive** des extraits et la capacité du candidat à **saisir ce qui les réunit** : une **réflexion** sur la révolte et des prises de position opposées. Le candidat est guidé par la **formulation** « *quel type de réaction ?* ». Et on retrouve dans cette

question une des **capacités** travaillée dans l'OE et ici évaluée « *mettre en regard des essais, des œuvres littéraires et artistiques et les questions posées au moment de leur création sur le rapport de l'individu au monde* ».

- Les **questions 2 et 3** évaluent les capacités d'analyse et d'interprétation.

En confrontant les textes 1 et 2, la question 2 vise à vérifier des **connaissances** de la classe de **Terminale**, le **lexique de la révolte**, les **valeurs du « je, du nous »** mais aussi de la classe de **1^{ère}**, les **procédés d'interpellation** ou les **valeurs du « on »**. Connaissances qui n'ont d'intérêt que si elles mènent à une **interprétation** du sens des textes, ce que précise le libellé : « *écritures très différentes pour convaincre* ».donc l'argumentation par les mots, dans les mots.

La question 3 interroge le candidat sur « *le rapport entre la réflexion et l'indignation* ». On retrouve ici un des apprentissages fondamentaux du programme de français en Baccalauréat professionnel, le **lexique**. En effet, le détour par le lexique **usuel** permet de comprendre que *l'indignation*, est un sentiment de colère, un étonnement mêlé de colère face à une action jugée mauvaise, terme appartenant au domaine des affects et s'opposant à celui de « *réflexion* », vocabulaire des idées, qui invite à suspendre l'émotion par le raisonnement et l'analyse. Là encore l'observation de l'écriture permet de dégager le sens du texte.

La compétence d'écriture

La **consigne** reproduit la formulation qui vient de vous être exposée. : *selon vous* + question + définition du texte attendu (contenu, longueur) :

- Il s'agit, dans cette proposition n°6, comme dans les autres sujets qui constituent ces annales zéro, d'évaluer la capacité du candidat à « *construire un **jugement personnel** sur des questions liées à l'objet d'étude. On n'attend pas de lui de bonnes ou de mauvaises réponses mais une réflexion, un **discours fondé en raison** sur un problème de société* », l'expression à l'écrit d' « *une **prise de position**, d'un **choix personnel**, la défense **cohérente** de ce point de vue sans passer sous silence le **point de vue d'autrui*** ».
- Comme le précise le document Ressources « *Ecrire* », il s'agit donc de mesurer en fin de formation la capacité du candidat à **délibérer**. Cette **compétence argumentative** est **préparée progressivement sur l'ensemble du cycle** : de *l'expression d'une émotion (2^{nde})* à celle d'une *pensée organisée dans un débat d'idées (Terminale)*, de *la prise en compte du point de vue de*

l'autre et de sa reformulation (1^{ère}) à la rédaction d'une argumentation de type délibératif (Terminale),

- Délibérer c'est argumenter, donc être capable de convaincre en choisissant des **arguments et stratégies** qui soutiennent son point de vue (1^{ère} /Term), tirés de l'encyclopédie personnelle du candidat.

- Délibérer suppose de savoir **mobiliser** certains **outils de la langue** en fonction du sujet posé : le **lexique abstrait** (du comportement, du jugement et des valeurs dans les sujets), la **grammaire** (procédés de reformulation, de citation, procédés de la concession,). Et aussi les moyens que la langue met à la disposition de l'élève pour exprimer une prise de position personnelle et **s'impliquer** dans son texte (**modalisation**).

- On attend enfin la production d'un **texte organisé** et respectant les **règles de la langue écrite** selon la formulation rituelle qui prend tout son sens quand il s'agit d'évaluer la compétence d'écriture à la fin du cursus de Baccalauréat professionnel.